# Roches Blanches, Le Chasseron et Mont de la Maya

Le Chasseron est un sommet très connu du massif du Jura. Au départ des Rasses ou de Sainte-Croix, le parcours pour atteindre le sommet ne présente aucune difficulté technique (et depuis le terminus de la route à proximité de l'Hôtel du Chasseron c'est n'est qu'une balade...). Ces itinéraires ainsi que les alentours du sommet sont donc très fréquentés, mais il est aussi possible de passer par des endroits calmes et bien plus beaux. Le parcours proposé démarre au Col des Etroits et gagne Le Chasseron en passant par le Saut de l'Eau et les magnifiques falaises des Roches Blanches.

#### Détails du parcours

Point de départ : Col des Etroits (1152 m).

Accessible en transports publics : Oui.

**Point culminant**: Le Chasseron (1607 m).

Dénivelé: montée et descente 1170 m cha-

cune.

Distance: 20.5 km.

Temps de marche: 63/4h.

- Col des Etroits Les Praises ½h.

- 11/4h.

- ② Roches Blanches Arrivée du téléski Le Crêt de la Neige ½h.
- Arrivée du téléski Le Crêt de la Neige -Le Chasseron 3/4h.
- ② Le Sollier Mont de la Maya ¼h.
- Chalet Becquet Col des Etroits 1h.

Durée: 1 jour.

Difficulté: T2+ [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre

estivale.

Date: 5 mars 2021.

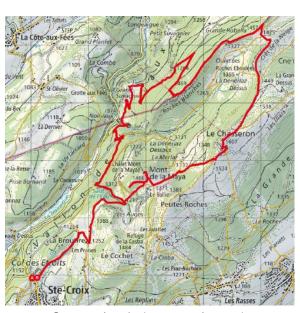
#### Accès

#### Accès en voiture

Prendre l'autoroute A5 jusqu'à la sortie Yverdon-Ouest puis suivre les indications jusqu'à rejoindre Ste-Croix. Traverser le village, puis continuer jusqu'au parking au Col des Etroits.

#### Accès en transports publics

Depuis la gare CFF d'Yverdon-les-Bains, prendre le train régional jusqu'à Ste-Croix. Poursuivre le voyage avec le car postal (direction L'Auberson) jusqu'au Col des Etroits. Selon les jours et les horaires,



Carte nationale (source swisstopo).



Des chamois broutaient paisiblement dans les pâturages.

il faut réserver le bus par téléphone au moins 1 heure avant le départ. Veuillez consulter l'horaire en ligne des CFF pour plus de détails.

Il est aussi possible de débuter la randonnée depuis la gare de *Ste-Croix*. Cela ajoute environ 1 kilomètre et 30 minutes de marche.

#### Introduction

Les prévisions météo avaient annoncé une journée partiellement ensoleillée et avec le beau temps et les températures printanières qu'il y avait eu les jours avant la randonnée, je n'avais pas envie de chausser les raquettes à neige ou de dévaler les pentes à ski. Mais pour marcher il me fallait un parcours qui ne monte pas trop en altitude, où la neige était encore bien présente. Sur les images de la webcam installée au sommet des Petites Roches, les pentes étaient plus vertes que blanches. Il semblait donc tout à fait possible de randonner dans la région du *Chasseron* sans rencontrer trop de neige...

#### **Du Col des Etroits aux Praises**

En arrivant au *Col des Etroits*, j'ai été accueilli par un épais brouillard. De plus, l'herbe au bord de la route était partiellement recouverte d'une fine couche de neige fraîche tombée pendant la nuit. Ce n'étaient pas tout à fait les conditions que j'avais espéré, mais ça n'allait pas m'arrêter pour autant...

Depuis le parking une petite route asphaltée part en direction E (balisage jaune). J'ai rapidement passé une ancienne ligne fortifiée, aujourd'hui utilisée comme support pour peindre des graffitis.

Plus loin, la route a laissé la place à un chemin qui remonte d'une pente douce dans les prairies. Le chemin était très boueux et sans les bâtons je me serais étalé plus d'une fois. Et même avec les bâtons, la progression était assez pénible...

À cause du brouillard et du fait que j'étais concentré à regarder où je posais mes pieds, je n'ai remarqué qu'un dernier moment deux chamois brouter paisiblement. Je me suis arrêté un instant à observer les deux animaux qui ont continué à manger (tout en gardant un oeil sur moi...). Les chants d'une multitude d'oiseaux complétaient ce beau spectacle.



À plusieurs endroits le chemin était gras ou boueux.

Le chemin continue à monter d'une pente douce jusqu'à rejoindre une route asphaltée à hauteur d'une ferme du hameau des *Praises*.

#### Des Praises au Saut de l'Eau

Depuis la ferme, partir à droite en direction du « Saut-de-l'eau (par le haut) » (panneaux). Le balisage suit la route asphaltée sur environ 800 mètres, mais étant encore tôt dans la saison, j'ai coupé à travers les pâturages. Au printemps et en été, quand l'herbe pousse, merci de respecter le travail des paysans et de suivre la route!

À quelques dizaines de mètres d'un fortin (P. 1270), quitter la route asphaltée et suivre le large chemin qui entre rapidement en forêt (balisage). Là aussi j'ai dû franchir plusieurs passages boueux ainsi que quelques petits névés. Après une demi-heure de marche, mes chaussures, qui sont à l'origine de couleur turquoise, avaient toutes les gradations de bruns...

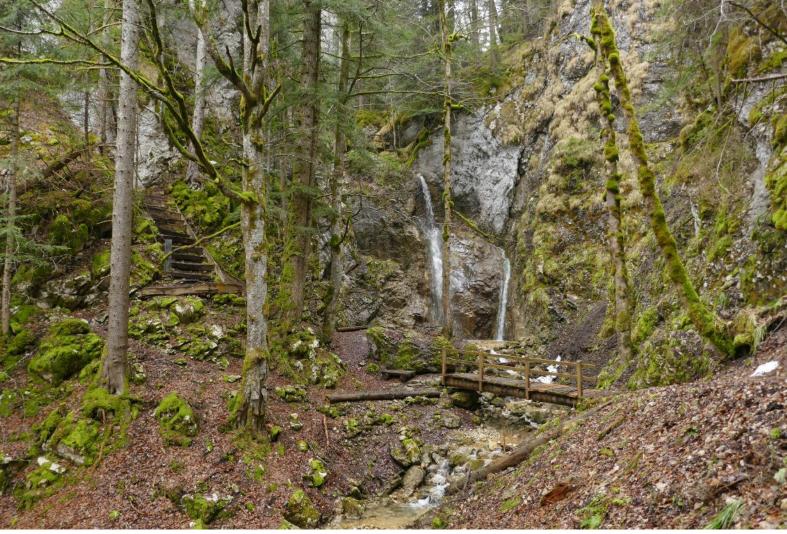
Le large chemin descend en sous-bois jusqu'à croiser un cours d'eau. Juste après avoir traversé le pont, continuer sur le branchement de gauche (flèche jaune sur un tronc d'arbre). Quelques dizaines

de mètres plus loin, à la sortie de la forêt, le poteau des panneaux du tourisme pédestre était couché par terre. Pour le *Saut de l'Eau*, pas besoin d'indications : il faut longer le cours d'eau.

L'endroit était très joli et féerique et j'imagine qu'au printemps et en été ça doit être encore plus beau. Le vallon se rétrécit de plus en plus et le chemin aussi.



Le long du ruisseau du Saut de l'eau.



Le Saut de l'Eau.

De loin j'ai aperçu un pont en bois. J'ai pensé que si le chemin était gras, le pont risquerait d'être une patinoire. En arrivant devant l'ouvrage j'ai été surpris : le bois était effectivement glissant, mais la traversée n'a posé aucun problème du fait qu'il était rempli de clous cavaliers (des clous recourbés en U) sur lesquels les semelles des chaussures pouvaient se cramponner!



Le ruisseau La Dénériaz.

Une série de marches (qui étaient partiellement recouvertes de plaques de glace) mènent à un deuxième pont suivi par un court passage légèrement exposé mais bien sécurisé par des chaînes. Une nouvelle série de marches permettent de gagner le pied du *Saut de l'Eau*, qui n'est rien d'autre qu'une jolie chute d'eau.

# Du Saut de l'Eau au Chalet Grand Suvagnier

Depuis la cascade, le chemin

poursuit sur rive gauche à flanc de coteau, tandis que le ruisseau se faufile dans les gorges en contrebas.

Vers 1125 mètres d'altitude, on gagne une nouvelle bifurcation. Partir à droite en direction de *Buttes*. Le chemin continue à descendre jusqu'à un énième pont qui traverse pour la dernière

fois le *ruisseau du Saut de l'Eau*. En regardant en amont on peut admirer la rivière encaissée entre deux barres rocheuses.

Une courte montée mène à une route carrossable. Continuer à plat en direction de *Noirvaux*. Environ un kilomètre plus loin, après un virage en épingle, on gagne un croisement (P. 1085). Le panneau pédestre pour *Noirvaux* indique de partir légèrement à droite (plein N), mais dans la direction indiquée il n'y avait qu'un talus recouvert d'arbustes. Les indications à cet endroit sont bancales et j'ai dû consulter la carte topographique pour déterminer qu'il fallait suivre la route (à gauche, direction SO) sur une vingtaine de mètres pour récupérer un discret sentier qui part à droite (flèche jaune peinte sur le tronc d'un arbre).

On retrouve rapidement un chemin bien marqué. Environ 200 mètres plus loin poursuivre à gauche (balisage), puis, au croisement suivant (vers 1030 mètres d'altitude), laisser le sentier balisé (qui continue tout droit) et bifurquer à droite. Ce dernier chemin ne semblait plus être entretenu : des petits arbustes avaient poussé un peu partout, mais une sente bien marquée serpente à travers les plantes jusqu'à rejoindre un nouveau croisement.

Partir à gauche et longer *La Déné-riaz* jusqu'à gagner une route asphal-



Le chalet Grand Suvagnier.

tée. Poursuivre à droite, franchir le ruisseau puis suivre la route asphaltée sur environ 1 kilomètre jusqu'au *chalet Grand Suvagnier*.



Le pays vallonné de la Côte-aux-Fées.

### **Du Chalet Grand Suvagnier aux Roches Blanches**

Du chalet, continuer sur la route la plus à droite qui monte d'une pente douce. Quelques fleurs fleurissaient déjà, ce qui mettait un peu de couleurs dans cette journée blanche. Après avoir longé un moment la forêt, le chemin pénètre dans celle-ci. La montée est relativement douce et régulière. Plusieurs troncs et névés obstruaient la route, mais rien d'insurmontable ou dangereux.

Vers 1280 mètres d'altitude, une jolie table en bois a été installée sur une petite place au bord de la route

forestière. L'endroit offre une vue dégagée vers le Jura, mais à cause des nuages j'ai dû me contenter d'un panorama réduit sur le pays vallonné de la *Côte-aux-Fées*. Environ 400 mètres plus loin, vers 1325 mètres d'altitude, on rejoint une autre route. Pour atteindre le sommet, une seule direction : continuer à monter. Un vieux panneau en bois artisanal avec l'écriture Roches Blanches confirme la direction à suivre.

Des plaques de neige de plus en plus grandes recouvraient la suite du parcours. La couche n'était pas très épaisse (entre 15 et 30 centimètres selon les endroits) et ne posait pas de problèmes particuliers. À plusieurs endroits, les chamois avaient laissé leur trace dans la neige.

Vers 1380 mètres d'altitude. le chemin commence à descendre d'une pente très douce. Environ 200 mètres plus loin, il faut repérer, sur la gauche, le sentier d'accès à la crête des Roches Blanches. Le départ est peu visible, surtout quand il y a de la neige. La seule indication est un petit cairn. La suite du chemin est bien visible et monte pratiquement face à la pente en faisant de courts lacets. Les 180 mètres de dénivelée sont vite gravis. L'arrivée au bord de la falaise offre une vue belle vue sur Le Chasseron et une époustouflante vue plongeante sur le vallon de La Dénériaz.



Le chemin d'accès à l'arête des *Roches Blanches*. Avec la neige, le cairn (sur la gauche, en bas du sapin le plus gros) et le chemin même étaient peu visibles...

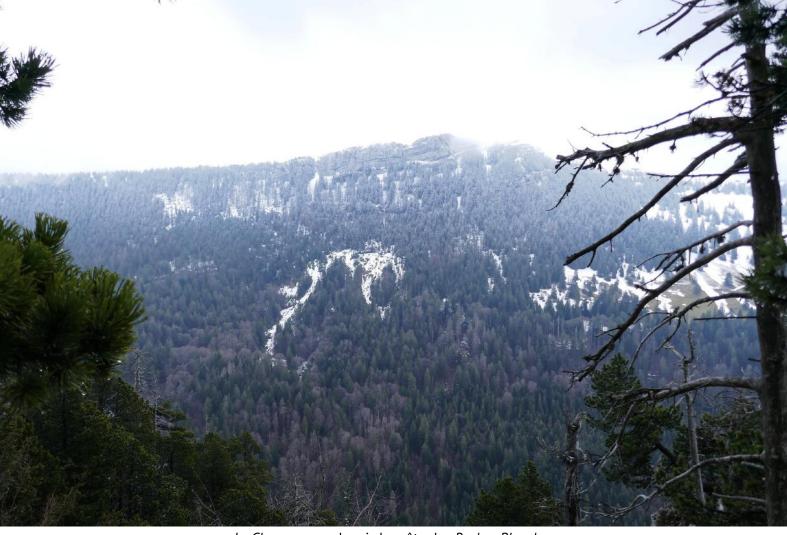
Une sente bien marquée monte en direction NE le long de la crête jusqu'à rejoindre le large sommet des *Roches Blanches*.



Sur la crête des Roches Blanches.

# Des Roches Blanches au Chasseron

Du sommet le chemin descend gentiment en longeant plus ou moins la crête boisée sur un bon kilomètre. Des traits rouges peints régulièrement sur les troncs des arbres ont facilité la progression sur le terrain recouvert de neige. Une autre aide, bien plus originale, a été la trace qu'un blaireau avait laissé le matin même sur la neige fraîche. L'animal avait suivi le chemin pédestre. Peu après le sommet j'étais captivé à prendre les empreintes en photo et je n'ai pas remarqué tout de suite qu'une cin-



Le Chasseron vu depuis la crête des Roches Blanches.

quantaine de mètres plus loin trois chamois m'observaient intrigués. Je les ai observés plusieurs minutes en attendant qu'ils bougent de là (ils étaient sur le chemin...), mais ils semblaient ne pas vouloir partir. J'ai donc progressé lentement pour ne pas les effrayer. Ils ont compris le message et ils sont partis tranquillement, me laissant la voie libre.

Vers 1400 mètres j'ai rejoint un petit plateau (toujours en forêt) où un panneau du *Département du Territoire du Canton de Neuchâtel* était installé. Grâce à ça j'ai appris que je venais de traverser une zone de protection de la nature...

Continuer en direction E (suivre le panneau *Crêt de la Neige*) puis, quelques dizaines de mètres plus loin, bifurquer à droite sur un chemin qui remonte jusqu'à gagner à nouveau l'arête (P. 1424). De là le parcours remonte doucement jusqu'à une nouvelle cime sans nom (P. 1457). S'ensuit une descente toute aussi douce qui mène à l'arrivée du *téléski du Crêt de la Neige* (P. 1437).

Partir à droite (plein S) et descendre dans la combe où sont installés des panneaux du tourisme pédestre (balisage jaune) qui indique la direction à suivre pour gagner le sommet du *Chasseron*. Traverser la combe et après un large virage à droite continuer à monter en direction SE en longeant plus ou moins la crête.

À ma grande surprise les pentes étaient encore très blanches. Le balisage jaune n'était donc pas visible,



Traces fraîches laissés par un blaireau.



Les pentes qui mènent au sommet du *Chasseron* étaient, à ma grande surprise, encore très blanches...Malgré cela, la direction à suivre était évidente.

mais j'ai pu suivre les poteaux rose du sentier raquettes qui étaient encore en place et qui suivent approximativement le sentier pédestre.



Au sommet du *Chasseron* la vue était très limitée à cause du brouillard.

Vers 1500 mètres d'altitude le sentier s'éloigne de la crête et la pente se redresse un peu jusqu'au Chasseron. Le balisage rose m'a bien rendu service pour cette dernière montée, car à cause du brouillard épais, la visibilité était à moins de 50 mètres...Ce n'est donc qu'au tout dernier moment que j'ai aperçu la petite pyramide utilisée comme point géodésique qui trône au sommet du Chasseron, tout prêt du bord de la falaise du versant NO. Par beau temps, on peut jouir d'une magnifique vue jusqu'aux Alpes et les Préalpes. Hélas, je n'arrivais même pas à voir l'Hôtel du Chasseron, à moins de 100 mètres de ma position. Avec cette météo je n'ai pas été surpris d'être seul au sommet (j'ai tout de même remarqué des traces très récentes de chaussures laissées sur la neige fraîche).



Les pentes en direction du Sollier étaient aussi recouvertes de neige.

#### Du Chasseron au Sollier

Vu la météo, j'ai poursuivi sans m'attarder en direction S en longeant la falaise. On passe à côté de la station météo, puis j'ai suivi une des multiples sentes qui descendent SO à travers les pentes herbeuses.

On rejoint rapidement une bifurcation vers 1550 mètres d'altitude (panneaux). Partir à droite (NO) en direction de « La Merla / Le Sollier ». Le départ dans la pente est très raide (et avec de la neige, il y a le risque de glisser...).

Une cinquantaine mètres plus bas, partir à gauche. J'imagine que sous la neige il devait y avoir un chemin bien visible. Tout autour de moi les pentes étaient blanches. J'ai donc



Du Sollier, remonter les pentes herbeuse en visant le portique (encerclé en rouge) dans l'ouverture de la lignée de sapins.

progressé en gardant un cap OSO jusqu'à gagner un croisement vers 1395 mètres d'altitude, juste au-dessus du chalet La Merla.

Le balisage indique de partir à droite pour rejoindre le chalet après une large boucle qui

passe par P. 1348. De mon côté j'ai poursuivi SO sur un chemin qui était balisé en jaune sur ma carte (mais sur place je n'ai vu aucune indication...). Environ 250 mètres plus loin, après avoir dévalé la pente, on rejoint une route carrossable qui remonte d'une pente douce jusqu'au Sollier (P. 1371, panneaux). Le chalet-restaurant homonyme est une centaine de mètres plus loin.

#### Du Sollier au Mont de la Maya (sommet)

Au Sollier (P. 1373) le panneau pour le sommet du Mont de la Mayaz indique une direction NO. Remonter sur les pentes herbeuses en visant une ouverture dans la lignée de sapins. Il n'y a pas de sentier (ne pas suivre le semblant de chemin qui part à plat en direction NE!). En s'approchant de l'ouverture on remarque un vieux portique en bois et, sur une grosse pierre, une vielle losange jaune complètement délavée.



Quelques vieilles losanges complètement délavées (une est encerclée en rouge) indiquent le parcours à suivre pour rejoindre le sommet du *Mont de la Maya*.

Après avoir passé le portique, on retrouve une sente relativement bien marquée. S'ensuit un passage un peu raide (suivre les losanges délavées). Par la suite, le chemin mène rapidement au large sommet du Mont de la Maya, où les sapins bouchent pas mal la vue. Une ouverture permet néanmoins de voir les deux sommets précédemment gravis (enfin, si pas cachés par les nuages...).

## Du Mont de la Maya au Col des Etroits

Du sommet, retourner au portique par le même itinéraire. De là je suis parti en direction SO. Vers 1375 mètres j'ai remarqué un sentier marqué d'un petit cairn. Après avoir consulté la carte, j'ai décidé de le suivre. Le chemin entre rapidement en forêt. Un sentier étroit, par endroits légèrement escarpé, mène rapidement jusqu'au *Becquet*, un petit chalet en bois. Comme indiqué



Le Becquet est un petit chalet en bois cachés dans la forêt du Mont de la Maya.

sur la carte c'est un cul-de-sac. À cause de la végétation, la vue est très limitée, mais l'endroit est vraiment joli et vaut le court détour.

Je suis retourné jusqu'au pâturage par le même chemin, puis je suis parti plein S et je suis descendu jusqu'à retrouver le chemin bien marqué (et balisé) dans la combe (vers 1345 mètres d'altitude).

Le sentier dévale à travers les pâturages jusqu'à rejoindre une route (vers 1295 mètres d'altitude). De là un chemin balisé, pas indiqué sur les cartes topographiques, continue de descendre en direction du « Saut de l'eau / Ste-Croix » (panneaux), sans faire le détour par le Chalet du Mont-de-la-Maya. Le chemin se perd rapidement dans l'herbe. Parfois on trouve des traces de balisage sur les arbres. Descendre en longeant plus ou moins la lisière de la forêt jusqu'à rejoindre P. 1217, en bordure du ruisseau du Saut de l'Eau (à l'endroit où j'avais trouvé le poteau du tourisme pédestre couché par terre).

De là on retourne au point de départ par le même itinéraire qu'à l'aller.

Malgré une couverture nuageuse bien plus importante que prédite par les prévisions météo, j'ai pu profiter de quelques beaux panoramas. Bien évidemment, je conseille fortement de faire cette randonnée par beau temps et quand il n'y a plus de neige.

# **Bibliographie**

[CAS12] CAS. Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées. 2012. url:https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung\_und\_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Cotation-CAS-des-randonnees.pdf (visité le 16/05/2020).